

L'ECONOMISTE



Système de Management de la Qualité
certifié ISO 9001 version 2015 par
BU RE-AU VERITAS MAROC

Effacité énergétique Les nouvelles missions du secteur privé



En partenariat avec



شركة الهندسة الطاقة
SOCIÉTÉ D'INGÉNÉRIE ÉNERGÉTIQUE

Efficacité énergétique:

- Le privé, acteur clé
- Un nouveau package pour stimuler les entreprises
- Les banques et assurances pleinement impliquées

«**P**OUR la première fois les entrepreneurs ont ou auront la main, c'est à eux de jouer en adressant le marché avec la plus forte dynamique possible», estime d'emblée Ahmed Baroudi, directeur général de la Société d'ingénierie énergétique (SIE), dite aussi Super ESCO. Ce dernier se réfère au nouveau package déployé pour stimuler le marché de l'efficacité énergétique. Dévoilé en mars dernier lors du conseil d'administration de la SIE, tenu sous la présidence de Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, ce dispositif mis en place à l'échelle nationale vise à impulser le marché de l'efficacité énergétique (EE). «C'est un changement de paradigme pour ce qui est de l'exécution des projets. Le secteur privé a un rôle primordial à jouer à tous les niveaux de la chaîne de valeur», ajoute Baroudi avant de préciser que «l'entreprise est l'acteur clé du pari qui est fait». De fait, la SIE est convaincue que seule l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de l'efficacité énergétique permettra de réaliser les ambitions nationales en matière de réduction de la consommation énergétique. Car jusque-là, les contrats de performances énergétiques existant ont montré leurs limites, maintenant le marché national de l'efficacité énergétique dans un état jugé «embryonnaire». Pour en comprendre les raisons, les équipes de la SIE ont sondé les entreprises. Si ces dernières s'estiment bien outillées en matière solutions technologiques, elles déplorent un difficile accès au financement. A cela s'ajoute le manque d'éclaircissements par rapport au risque associé à une performance énergétique. «L'analyse a conduit à la mise en place de briques structurelles, importantes et manquantes dans le schéma national», indique le management de la SIE.



La SIE est convaincue que les entreprises privées peuvent relever le défi et avancer dans la voie de la décarbonation du pays (Ph.DR)



Dans le détail, ces briques structurelles se déclinent en cinq axes. Le premier est la constitution d'un pipeline de projets (Brique 1) où la SIE apporte son expertise afin de sécuriser la bonne exécution des projets au bénéfice des projets. Pour résoudre la difficulté de l'accès au financement, la SIE innove avec le lancement du Contrat d'assurance d'éco-

nomie d'énergie (Energy saving insurance-ESI), un concept inédit au Maroc (Brique 2). «Ce contrat, déjà opérationnel avec succès dans des pays comme l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, le Mexique ou la Mongolie, couvre exactement le risque de performance dont l'appréciation du risque pose aujourd'hui problème», est-il indiqué. Ce concept

d'assurance est d'ailleurs soutenu par les banques nationales qui ont confirmé «qu'avec un tel certificat d'assurance, le risque appréhendé est couvert, ouvrant les lignes de crédit aux projets EE réalisés par les entreprises privées, notamment les ESCO privées». Pour soutenir encore plus l'accès au financement, des solutions «prêtes sur étagères» seront dédiées aux projets d'EE lancés au Maroc (Brique 3). Dans ce sens, la SIE a conclu plusieurs partenariats avec des établissements financiers, banques et fonds d'investissements. «L'objectif visé est la mise en place d'une palette de solutions de financement pouvant couvrir tout le spectre des besoins des entreprises opérant sur le marché de l'efficacité énergétique», soutient la SIE.

Ayant constaté l'absence d'outil national de mesure des résultats, la super ESCO a entrepris de développer un système MRV (Brique 5) spécialement dédié au secteur. La conception de ce projet qui a bénéficié du soutien de la «Rapid Response Facility» du Royaume-Uni est réalisée conformément aux standards exigés au niveau international pour le climat. «L'étape suivante est le codage et l'intégration du système MRV pour in fine être hébergé par le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable

La SIE change de paradigme



dibilité internationale de l'action du pays dans le secteur de l'efficacité énergétique. Et aussi d'ouvrir la porte du marché des crédits carbone pour le Maroc. Le système MRV devrait être opérationnel fin 2023 ou début 2024.

Enfin, la Brique 5 porte sur la mise en place d'une capacité de certifications des Crédits carbone pour le Maroc. Ainsi, la SIE a signé une convention avec le Registre américain Darna Labs qui transfère au Maroc toute la compétence requise pour rendre le royaume autonome dans la gestion de ses crédits carbone propre. «*La SIE est aujourd'hui opérationnelle pour certifier les crédits carbonés des projets marocains. La certification opérée est faite au niveau des Nations Unies (UNFCCC) pour apporter la meilleure garantie possible sur l'authenticité des crédits carbonés certifiés*», affirme Ahmed Baroudi.

Avec la mise en place de ces briques structurantes, la Société d'ingénierie, bras armé de l'efficacité énergétique au Maroc, est convaincue que le secteur sera plus performant et plus compétitif. Elle s'appuie sur les résultats des tests

qui agira en opérateur neutre et légitime du Maroc», est-il précisé. Crucial dans le dispositif national, ce système vise à consolider la cré-



Package contractuel et juridique

LA Société d'ingénierie énergétique, avec le concours des principales compagnies d'assurance, a concocté un nouveau package contractuel et juridique aligné à la législation marocaine. Il sera proposé au marché national, à court terme, tout de suite après les premiers projets pilotes. Des projets qui devront prouver leur efficacité et leur caractère opérationnel auprès des banques et des compagnies d'assurances. L'objectif recherché est de structurer et de développer l'écosystème national d'efficacité énergétique, et notamment de soutenir le secteur privé qui est appelé, désormais à jouer un rôle moteur, avec la possibilité de s'appuyer sur des financements privés. □



Nouveau repositionnement

LA Société d'ingénierie énergétique (SIE), super ESCO de l'Etat, a pour rôle d'impulser des projets d'efficacité énergétique (EE) du Maroc. Sa mission principale est l'agrégation de la commande publique dans le domaine de l'EE et l'exécution des projets d'EE pour les secteurs des bâtiments publics et de l'éclairage publics, de la mobilité durable et de l'industrie. L'accompagnement des PME et ESCOs privées est également au coeur de son programme. Dans le détail, la SIE intervient dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) et en mode ESCO. C'est-à-dire qu'elle pilote la conclusion de contrats de performance énergétique (CPE). Ce nouveau repositionnement a été acté par le décret n°2 21.148 promulgué le 8 septembre 2021 relatif à l'amendement du décret initial de création de la Société d'investissement énergétique. «*Le rôle consolidé par la Société d'ingénierie énergétique est celui de facilitateur et tiers de confiance sur le marché national, accompagnement de ses clients jusqu'à l'atteinte de leurs objectifs de sobriété énergétique*», indique le management de la SIE. Forte de son identité passée de Société d'investissement énergétique et de l'expérience acquise, la SIE super ESCO met, par conséquent, à la disposition du marché son expertise en EE et favorise la mise en œuvre de solutions intégrées de services et de financements (S+F). Plus précisément, en intermédiation contractuelle, la SIE externalise toutes les exécutions de ses projets et études au profit des entreprises et cabinets privés intervenant au Maroc, tout en s'appuyant sur son règlement, des marchés assouplis, adaptés au secteur du service énergétique et approuvés par sa gouvernance.

L'implication de l'ensemble du secteur privé dans la mise en œuvre de l'efficacité énergétique est la condition sine qua non pour réaliser les ambitions du royaume dans ce domaine. □

grandeur nature réalisés avec le concours de différents acteurs. «*Les premiers retours sont positifs, ils apportent plus de sécurité dans les transactions et contractualisations liées aux projets d'EE au Maroc qui deviennent plus attractifs pour*

tous», souligne la SIE qui demeure convaincue que «*les entreprises privées peuvent relever le défi et avancer dans la voie de la décarbonation du pays*». □

F.E.O.

«Nous souhaitons que les outils financiers soient largement utilisés par les entreprises»



• **Les briques structurelles manquantes comblées**

• **Ahmed Baroudi, DG de la SIE, détaille le nouveau dispositif**

- **L'Economiste: Malgré tous les efforts, le marché national de l'efficacité énergétique demeure dans un état embryonnaire. Pourquoi?**

- **Ahmed Baroudi:** En effet beaucoup d'efforts ont été déployés par les acteurs du secteur depuis de nombreuses années. Mais le marché est trop important, seul un effet de levier de masse peut conduire à un résultat probant, d'où la dynamique engagée. Pour autant, toutes les entreprises interrogées sont unanimes, la difficulté principale pour le secteur de l'EE, pour réaliser les projets, c'est l'accès au financement, en particulier pour les projets liés à une performance énergétique. Le risque associé à cette notion de performance n'a jamais été clairement résolu, c'est un constat qu'il a été opportun de faire. Pour le reste, les entreprises marocaines savent parfaitement mettre en œuvre les solutions technologiques pour l'efficacité énergétique.

- **La SIE vient de lancer le Contrat d'assurance d'économie d'énergie. Quels sont les avantages pour les entreprises?**

- Le Contrat d'assurance d'économie d'énergie (ou Energy Saving Insurance contract) est l'outil indispensable pour couvrir le risque de maintien de la performance énergétique une fois réalisée, pendant la période de remboursement du financement. Cela apporte le niveau de garantie minimum requis par les banques pour accorder les lignes de crédits aux PME, en particulier aux ESCO. Ce concept permet donc de faciliter les accès aux financements tant pour les entreprises prestataires telles les ESCO, que pour les entreprises qui souhaitent mettre à niveau

énergétiquement leurs installations industrielles par des prestataires qui dans pareils cas ne couvriraient pas l'aspect financement.

- **Les entreprises profitent-elles de ces opportunités?**

- Tout est fait dans cet esprit avec tous nos partenaires financiers. La SIE est aujourd'hui une société de service énergétique ne disposant pas de capacité de financement. Les partenariats financiers permettent d'apporter cette importante brique que sont les financements prêts sur étagères, que ce soit des lignes de crédits dédiées aux projets d'efficacité énergétique, des garanties ou des capacités en fonds propres (apport d'équité). Comme je vous l'ai annoncé, nous sommes en phase de lancement et nous souhaitons vivement que les outils préparés, notamment les outils financiers, soient largement utilisés par les entreprises. Nous les accompagnerons du reste à cet effet.

- **Les mots «décarbonation» et «crédits carbone» reviennent très souvent sur le devant de la scène économique. Qu'apporte la SIE de vraiment concret pour les entreprises?**

- La SIE adresse aussi bien le secteur privé que le secteur public. Une fois le secteur privé impulsé et engagé dans la dynamique souhaitée par tous, la SIE concentrera 100% de ses efforts au profit du secteur public.

La SIE est aujourd'hui opérationnelle pour certifier les crédits carbone des projets marocains. La certification opérée est faite au niveau des Nations unies (UNFCCC) pour apporter la meilleure garantie possible sur l'authenticité des crédits carbone certifiés. Ainsi ils sont négociables sur n'importe quelle place financière mondiale, exactement comme un bond, au profit des propriétaires de projets. Ils représentent un apport régulier de cash-flow pour les pro-



«Une fois le secteur privé impulsé et engagé dans la dynamique souhaitée par tous, la SIE concentrera 100% de ses efforts au profit du secteur public», explique Ahmed Baroudi, DG de la SIE (Ph. L'Economiste)

priétaires de projets à une fréquence annuelle, pour peu que les crédits carbone demeurent monitorés et maintenus opérationnels. Pour faire tout cela, la SIE a signé un accord avec le registre carbone américain DARNA Labs qui apporte toute l'expertise requise avec l'accès à une importante plateforme de validation basée en Californie. L'accord prévoit en plus le total transfert de savoir-faire au Maroc dans les deux années à venir.

- **Tous ces dispositifs sont en cours d'expérimentation à grandeur réelle. Quelles sont vos premières observations?**

-La principale est que le marché est énorme, que la tâche est grande. C'est pourquoi la mobilisation de tous est requise, faute de quoi nous n'y arriverons pas à l'échelle de l'Etat. Nous sommes heureux de constater l'appétit des entreprises pour se lancer dans ce segment de marché, que ce soit les entreprises prestataires (ESCO, EPC, BE, ...) ou les entreprises industrielles par exemple, en particulier les industries exportatrices qui seront soumises sous peu

à la réglementation carbone sur tout le marché européen. L'Etat n'est pas en reste non plus, nous sommes mandatés par notre ministère de tutelle pour jouer ce rôle de catalyseur et impulser le marché en tant que Super Esco. Mais le ministère de l'Industrie est tout aussi impliqué à travers les mesures encourageant les industries à aller vers la décarbonation. Nous avons entrepris de nous coordonner étroitement avec Maroc PME pour assoir la complémentarité et l'additionnalité de nos efforts au profit des industries.

- **Comment accélérer la dynamique?**

- Nous n'avons pas fini de faire le tour des institutions publiques qui œuvrent dans ce même sens. Pour ce qui nous concerne, nous souhaitons simplement nous assurer que la nouvelle offre SIE est bien comprise et voir comment accélérer la dynamique. En tout cas nous sommes ravis de constater la forte mobilisation générale autour de ce sujet. □

Propos recueillis par Fatima EL OUAFI

Autonomie financière: cap sur 2027

AU moment de la transformation en super ESCO en 2018, l'ambition était d'atteindre l'autonomie financière au bout de 6 ans. Cet objectif est-il réalisé aujourd'hui? «C'était l'ambition au moment de la décision de la transformation. Il a fallu dans un premier temps finaliser le repositionnement stratégique, puis comme tout le monde nous avons subi l'effet de la période Covid», répond Ahmed Baroudi avant d'ajouter que «le démarrage réel de l'activité était aussi conditionné à la réalisation de certains prérequis dont les derniers sont en cours de finalisation». Ainsi, tout a été revu et validé lors du dernier conseil d'administration tenu le 22 mars dernier sous la présidence de la ministre Leila Benali. «L'objectif de break even a donc été logiquement recalé pour le courant de l'année 2027», conclut le manager de la SIE. □

- **Quelle est la stratégie déployée pour lever les obstacles?**

- L'analyse du marché que nous avons réalisée nous a conduit à identifier les principales briques manquantes qui ont la capacité de fluidifier le marché. Toutes étant mises en œuvre dans des contextes projets, la logique industrielle s'éclaircit au profit de l'entreprise. Ces briques

sont aujourd'hui élaborées et prêtes à être déployées dans le marché par et pour les entreprises privées à l'image de la certification des crédits carbone des projets. Chaque brique répond à un besoin précis pour ouvrir le marché. Nous sommes en cours de lancement de projets pilotes de confirmation et de consolidation du dispositif global avant la généralisation souhaitée. □